

## **SÉANCE ORDINAIRE** **DU 14 MARS 2022**

Le quatorze janvier deux mil vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

**Présents** : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, DICHAMP Sonia, GAGET Fabienne, GOURAND Jean-Claude, LENOIR Yves, LIBOUREL Julie, de RANGO Christine, de VILLENAUT Gabrielle

**Absent excusé** : Mr VARLET Charles-Henri

**Secrétaire de séance** : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

### **Conclusion d'un bail commercial**

Suite à la candidature de Madame Jessica PINI en vue d'exploiter le bar-restaurant-multiple rural « La Saboterie », un bail commercial va être signé avec cette dernière, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2022, pour la location du bâtiment situé « 6 route de Saint-Ennemond ».

Le loyer annuel du local est fixé à 4 800.00 Euros hors taxes. Aucun dépôt de garantie ne sera réclamé.

Un paragraphe supplémentaire sera ajouté dans le bail, à savoir : « *Tout mobilier ou matériel acheté par le preneur en remplacement d'un mobilier ou matériel inscrit à l'inventaire, deviendra propriété du bailleur, sans indemnité, au départ du preneur.* »

### **Ecole**

Dernièrement Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription est venu rencontrer les élus chargés des affaires scolaires et leur a présenté les chiffres prévisionnels des effectifs pour les années futures, chiffres en baisse, augurant une fermeture de classe à court terme, fermeture qui a été confirmée ce jour avec effet à la rentrée de septembre 2022.

Suite à cette rencontre, une première réunion a été organisée avec les enseignantes qui ont des demandes particulières.

Une réunion a également été organisée avec les parents d'élèves afin de les tenir au courant de la situation. Les élus se sont engagés à ne pas diminuer les effectifs du personnel affecté à l'école, à maintenir les services périscolaires tels qu'ils sont actuellement et à accompagner au mieux les enseignantes dans l'ensemble de leurs tâches.

### **Questions diverses**

- Mise en place des permanences au bureau de vote pour les deux tours des élections présidentielles.

- Compte-rendu de la dernière réunion avec le Bureau d'Etudes dans le cadre de la « reconquête des centres-bourgs ».
- Le 03 avril aura lieu un concours de chiens de pieds dans le forêt communale, organisé par l'AFACCC 03.
- Les ventes de bois sont terminées.